

*Projet pédagogique  
de l'accueil de loisirs des Frimousses*



*Commune de Le Mené  
- Saint Jacut du Mené -  
été 2024*

# Sommaire

PARTIE 1 :  
rédigée par la responsable du pôle enfance-jeunesse,  
en concertation des directeurs des ALSH de la commune

**Du projet éducatif au projet pédagogique** Page 3

**L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)** Page 5

**Le fonctionnement de l'accueil de loisirs** Page 6

- le public
- l'ouverture des accueils
- l'accueil des enfants de 2 ans
- les activités
- la journée type

**Description de l'accueil de loisirs des frimousses** Page 8

PARTIE 2 :  
rédigée par les directeurs de l'accueil de loisirs sans hébergement,  
en concertation des animateurs et stagiaires de l'ALSH

**Les programmes d'activités et séjour accessoire** Page 11

**L'équipe pédagogique** Page 13

**Les intentions éducatives** Page 14

**L'évaluation de l'accueil** Page 15

# Du projet éducatif au projet pédagogique

## Enjeux éducatifs et orientations du projet éducatif territorial

Le temps libre des enfants et des jeunes participe à leur éducation, au même titre que le temps scolaire et le temps de vie de famille. Ces trois temps sont complémentaires.

Un projet éducatif territorial doit prendre en compte la globalité et la diversité des temps de vie, des temps éducatifs de l'enfant et du jeune.

La Commune Nouvelle Le Mené, dans le cadre de la compétence éducation, souhaite, à l'aide d'un Projet Éducatif territorial partagé, créer les conditions de vie les plus favorables possibles pour un développement harmonieux des enfants et des jeunes au sein d'un territoire éducatif.

## Concrètement

### ENJEUX CONCERNANT LA PRISE EN COMPTE DES DIFFÉRENTS PUBLICS

- Prévoir un fonctionnement qui prenne en compte la globalité de l'enfant et son développement individuel : laisser à l'enfant ou au jeune le temps et l'envie de grandir à son rythme.
- Proposer des activités variées et de forme innovante.
- Veiller à ce que le fonctionnement n'exclue pas un groupe d'âge.

### PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS, DES JEUNES AU SEIN DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

- Porter une attention aux tarifs pratiqués pour qu'ils prennent en compte les capacités des familles.
- Travailler sur la communication en direction des familles et des jeunes.
- Accompagner les enfants et les jeunes dans leurs apprentissages, leur permettre d'être au cœur des projets, de leur donner les repères nécessaires à leur implication.
- Prendre en compte les déplacements lors de la réflexion et du choix des implantations des actions.

### FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS ET DES JEUNES VERS LA CITOYENNETÉ

- Éduquer à vivre avec les autres, à prendre en compte les règles.
- Permettre l'implication (donner la parole, amener vers l'autonomie, accompagner, valoriser le bénévolat)
- Favoriser la mixité (d'origine, de culture, d'âge,...)

## CONSTRUIRE UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

- Améliorer la communication.
- Organiser des temps d'échange et de débat sur l'éducation.
- Permettre aux familles de jeunes enfants de s'impliquer plus dans la gestion des accueils collectifs.
- Avoir une meilleure coordination entre les professionnels des structures petite enfance, enfance et jeunesse.

## PERMETTRE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES DE S'IDENTIFIER AU TERRITOIRE

- Organiser des échanges avec les jeunes des foyers au niveau de la Commune Nouvelle.
- Valoriser les spécificités de l'ensemble du territoire
- Valoriser ce qu'apporte, par son action propre ou celle des associations, chaque commune déléguée à la Commune Nouvelle.

### De ces valeurs s'inscrit l'écriture du projet pédagogique

Le projet pédagogique décline les conditions de mise en œuvre du projet éducatif pour un accueil particulier. Il est élaboré par l'équipe de directeurs périscolaire et rédigé par la coordinatrice des accueils périscolaires. Il est ensuite validé par le responsable du service éducation.

L'ensemble des personnes travaillant sur les différents accueils doivent adhérer au projet pédagogique.

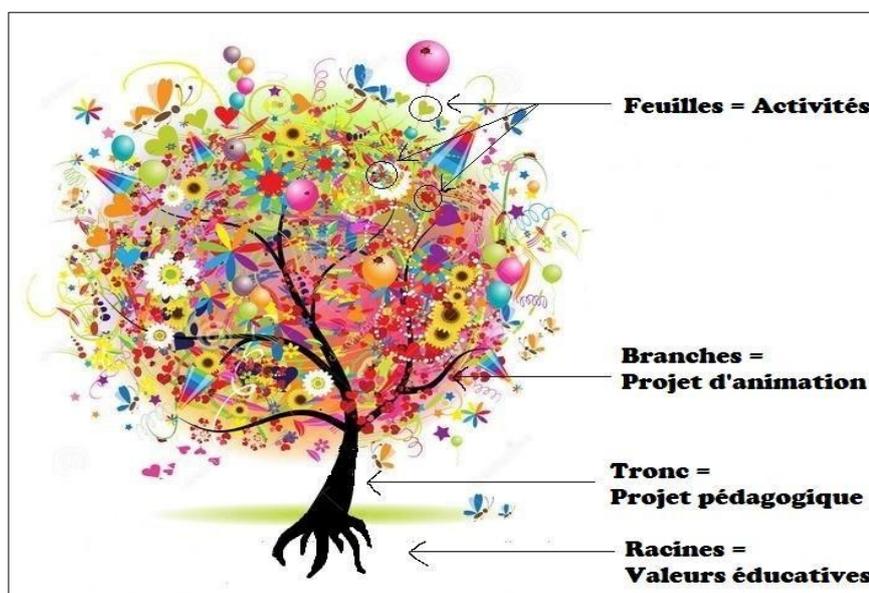
Il traduit l'engagement d'une équipe dans un temps et un cadre donné.

Le projet pédagogique est le fil conducteur de l'accueil périscolaire : il permet de donner un sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne, et sert de référence tout au long de l'accueil.

Il permet aux agents d'avoir une cohérence et une harmonie entre les différents sites scolaires.

Il énonce en termes clairs et simples la manière dont on souhaite accueillir l'enfant.

« l'arbre à projets » :



# L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'accueil de loisirs sans hébergement (A.L.S.H.) est une structure qui répond aux besoins des parents, besoin de garde, de sécurité morale, affective et physique pour leurs enfants, mais aussi à des besoins d'apprentissages de la vie quotidienne en collectivité et de loisirs collectifs.

Il prend en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière, qui peut exprimer ses envies, ses désirs, mais également ses mécontentements et les partager avec les autres.

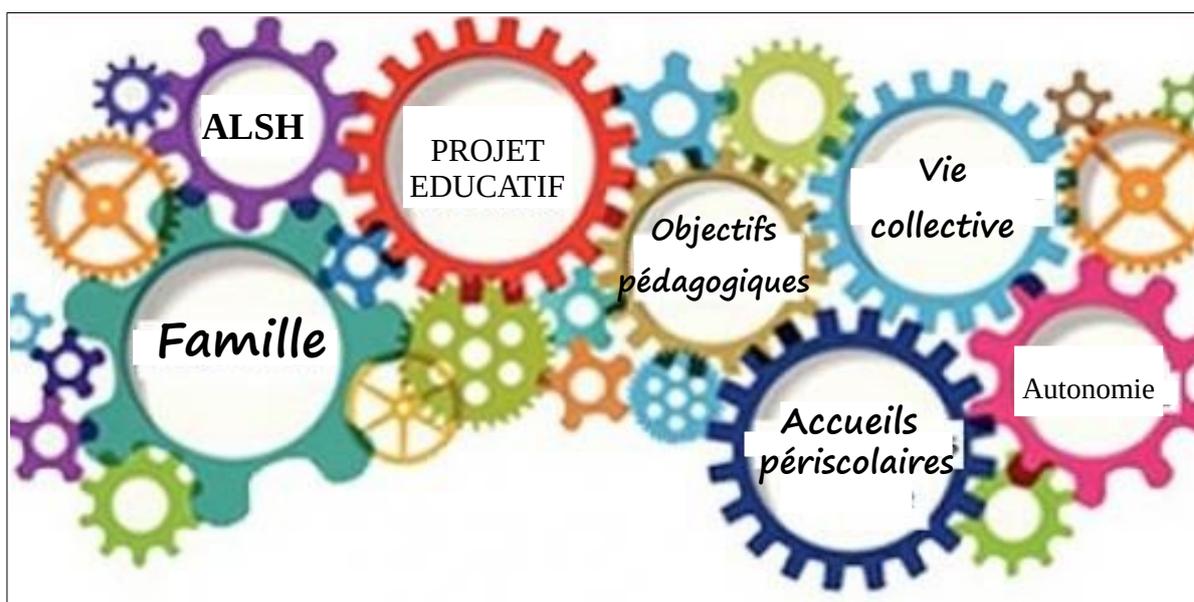
L'enfant est le centre de nos préoccupations. L'équipe d'animation l'accompagne dans le but qu'il s'épanouisse, qu'il gagne en autonome et ainsi qu'il devienne auteur et acteur de ses loisirs.

De ce fait, l'équipe d'encadrement doit pouvoir répondre aux demandes et aux besoins de l'enfant pour qu'il passe des journées agréables et constructives.

L'ensemble de l'équipe doit travailler en cohérence et harmonie, avec les partenaires de vie de l'enfant : école, famille, intervenants extérieurs.

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs constitue une réflexion collective qui définit les objectifs éducatifs et les moyens que nous mettons en œuvre pour les atteindre durant les différentes périodes d'accueil de l'enfant.

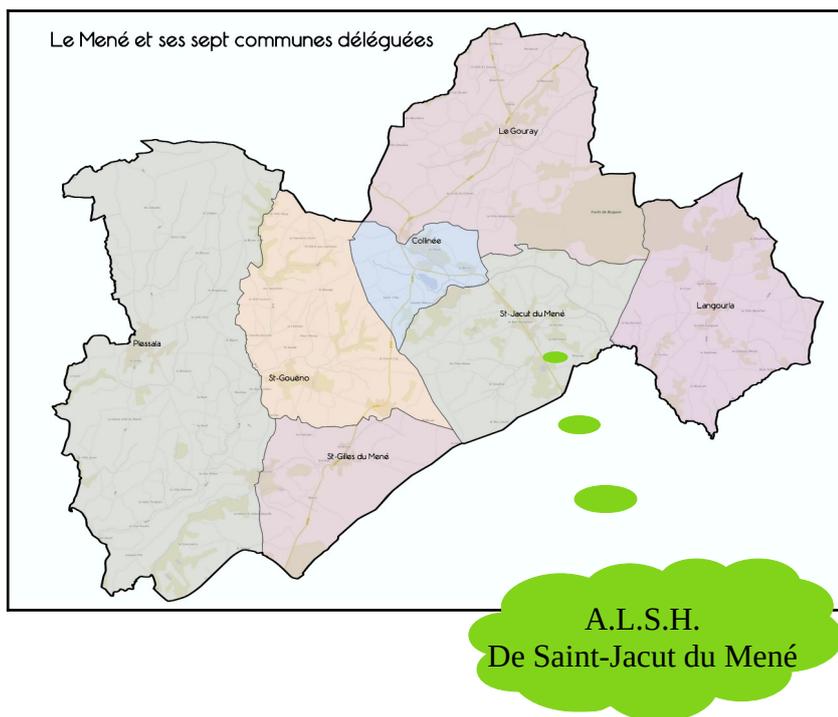
Le projet pédagogique n'est pas figé et peut être modifié à tout moment. Celui-ci est une aide et une référence permanente pour les animateurs.



# Le fonctionnement de l'accueil de loisirs

## Le public :

L'ALSH de la commune du Mené, est situé sur la commune déléguée de Saint-Jacut du Mené :  
Il accueille un public d'enfants âgés de 2 à 11 ans, qui viennent de tout le territoire du Mené (sept communes déléguées) ou de l'extérieur.



## Ouverture de l'accueil :

### Dates d'ouverture :

Il fonctionne du lundi au vendredi sur inscriptions :

Ouverture du lundi 8 juillet au vendredi 2 août et du lundi 19 au jeudi 29 août 2024 inclus.

### Horaires d'accueils :

L'ALSH est ouvert de 9h à 17h.

Un système d'accueil périscolaire est mis en place, sur inscription, de 7h30 à 9h et de 17h à 19h.

## Accueil des enfants de 2 ans :

Les enfants de 2 ans sont acceptés à l'ALSH, dès lors qu'ils sont scolarisés régulièrement dans une école et qu'ils sont propres.

## Les activités :

Les activités proposées sont de différents types :

- sous forme d'ateliers, artistiques, manuels, culturels, sportifs,...
- sous forme de sortie à la journée (plage, randonnée,...)
- sous forme de grands jeux (gamelle, jeu de l'oie géante, rally photos,...)
- sous forme d'échanges inter-générationnels (EHPAD, jeunesse)
- intervention d'un prestataire extérieur (cirque, marionnettes,...) ou intervenant extérieur communal (médiathèque, intervention développement durable,...)

## Journée type :

Les journées en accueils de loisirs sont organisées de façon à donner un rythme régulier et sans surprises aux enfants.

Outre les matinées qui sont équivalentes au niveau des horaires et habitudes, les après-midi, chaque tranche d'âge se voit attribuer un planning qui colle le plus aux rythmes des enfants accueillis.

De ce fait, les trois tranches d'âges (2-4 ans, 5-7 ans, 8-11 ans), ont une journée rythmée de telle façon le matin :

7h30 - 9h00	Accueil échelonné des enfants, jeux libres intérieurs et/ou extérieurs
9h00 - 9h30	Rangement de la salle avec les enfants, relevé des effectifs
9h30 - 11h30	Temps d'activités, ou départ pour une sortie
11h30 - 12h00	Jeux libres intérieurs et/ou extérieurs

Le midi et les après-midi, notamment les 2-4 ans, ont un rythme très différents des « grands »

12h00 - 13h15	Temps de repas – service à table
13h15 - 15h	Sieste ou temps calme ou sortie
15h - 15h30	Si sieste, réveil échelonné
15h30 – 16h30	Jeux libres intérieurs et/ou extérieurs
16h30 – 17h	Goûter
17h – 19h	Départ échelonné des enfants, jeux libres intérieurs et/ou extérieurs

*Les 2 - 4 ans*

Des sorties à la journée peuvent être organisées, mais leur nombre reste limité, afin de respecter le rythme des enfants et ne pas leur imposer une grande fatigue.

12h00 - 13h30	Temps de repas – service à table pour les 5 ans – libre service pour les 6-11 ans
13h15 - 14h	Jeux libres intérieurs et/ou extérieurs
14h – 16 h	Temps d'activités, ou sortie
16h – 16h30	Jeux libres intérieurs et/ou extérieurs
16h30 – 17h	Goûter
17h – 19h	Départ échelonné des enfants, jeux libres intérieurs et/ou extérieurs

*Les 5 - 11 ans*

Des activités en sortie à la journée sont régulièrement proposées ou sous forme de grands jeux sur le territoire. Ces activités peuvent être mise en place par tranches d'âges 5-7 ans et 8-11 ans, ou mutualisées avec les groupes.



# Description de l'accueil de loisirs « les Frimousses »

## Implantation :

L'ALSH est situé sur la commune déléguée de Saint-Jacut, rue des écureuils, 22330 LE MENE.  
L'accueil de loisirs est situé dans le prolongement de l'école primaire publique, et présente des locaux mutualisés.



## Les locaux :

### Trois grandes salles d'activités :

Une salle d'activité « bleue » de 60 m<sup>2</sup>, adaptée pour les enfants de 2-4 ans, équipée d'un lavabo, et présentant un espace extérieur clôturé et sécurisé attenant à cette salle.

Une salle d'activité « jaune » de 45 m<sup>2</sup>, adaptée pour les enfants de 5-7 ans, équipée d'un lavabo.

Une salle d'activité « rouge » de 44 m<sup>2</sup>, adaptée pour les enfants de 8-11 ans, équipée d'un lavabo.

### Salle d'activité annexe :

Le mobilier (tables et chaises) est adapté aux plus jeunes (3-5 ans).

Cette salle a plusieurs fonctions :

- elle est utilisée pour effectuer diverses activités : manuelles, artistiques, lecture, jeux de société,...
- elle dispose de coins autonomes (dinette, coloriages, jeux de société, perles,...)
- elle possède également un grand placard, où sont entreposés les différents matériels pédagogiques, ainsi que les jeux de sociétés.
- la salle sert également de lieu pour prendre le goûter en cas d'un petit effectif, et que le temps est maussade .

Des toilettes adaptés aux plus jeunes sont attenants à cette salle, afin de faciliter la surveillance.

Un local de rangement est installé dans la salle de garderie : sa principale fonction de celui-ci est de stocker du matériel tel que du papier, des fournitures, de la peinture... .

### Salle de motricité :

Elle est située dans la continuité de la salle de garderie, avec possibilité de l'ouvrir ou la fermer par le biais d'une porte coulissante sur toute la largeur de la salle.

Elle est adaptée aux temps libres des enfants et pour certaines activités sportives.

Un local avec du matériel de motricité et sportif (tapis, plots, balles, cerceaux,...) est attenant à cette salle.



### Salle « aquarium » :

Elle est située dans la partie restaurant scolaire.

Il s'agit d'une salle vitrée, qui sert principalement à faire des activités culinaires. Le réfrigérateur, le four à micro onde, les ustensiles de cuisine y sont entreposés.

La cuisson est effectuée par les cuisiniers, qui préparent le repas sur place, dans le même bâtiment.

### Salle de bibliothèque :

Cette salle est mutualisée avec les instituteurs. De nombreux livres adaptés aux 3-10 ans y sont entreposés.

Nous y trouvons des tables pour effectuer les activités manuelles, artistiques,... S'y trouve également un point d'eau.

### Bureau :

Le bureau des directeurs d'ALSH est situé dans l'entrée de l'accueil de loisirs.

Le bureau de l'équipe enseignante est mutualisé avec l'équipe d'animation pour les réunions d'équipes. Il donne accès à un réseau internet, et à un photocopieur.



### Salle de sieste :

La salle de sieste de l'ALSH est la même que celle de l'école maternelle.

Les lits de l'accueil de loisirs sont rangés empilés dans un coin de la salle lors des temps d'école, puis installés pour la semaine pendant les vacances scolaires.

Les lits sont nominatifs pour la durée du séjour.

### Restauration :

Le restaurant scolaire est mutualisé entre l'école et l'accueil de loisirs.

Il est équipé de mobilier adapté aux enfants d'âge maternelles et d'âge élémentaires.

Les repas sont préparés sur place par un cuisinier.

Les maternelles sont servis à table.

Les élémentaires fonctionnent en libre-service.



### Cour :

Deux cours sont mises à disposition :

La première avec une aire de jeux se trouve en plein cœur des bâtiments de l'école. Elle sert principalement aux enfants de maternelles et pour l'accueil périscolaire le soir.

La deuxième plus grande, avec en partie en herbe se situe à l'extrémité de l'école. Elle est mise à disposition des enfants en élémentaires.

Ces espaces permettent de mettre en place des jeux en extérieurs, et de prendre le goûter lorsque le temps le permet.

### Sanitaires :

Quatre espaces de sanitaires sont disponibles :

- un local de sanitaires pour les moins de 6 ans est situé près de la salle d'activité des 2-4 ans.
- un local de sanitaires pour les filles d'âge élémentaires est situé dans le couloir de l'ALSH. Un sanitaire PMR est présent dans ce local.
- un local de sanitaires pour les garçon d'âge élémentaire est situé dans le couloir de l'ALSH. Un sanitaire PMR est présent dans ce local.
- un local de sanitaire d'âge élémentaire est situé près de la salle de sieste.

### Environnement :

- Plan d'eau de Saint Jacut du Mené
- Terrains de football
- Terrain de tennis
- Espace couvert et ouvert
- Terrains de pétanque
- Théâtre de verdure et étang de Langourla
- Médiathèque du Gouray
- Médiathèque de Collinée

### Les salles de sports mis à disposition :

- Gymnase Michel Rebours sur la commune déléguée de Collinée : salle multisports, salle de gymnastique
- salle des 7 terres : dojo, salle de squash
- Gymnase Menésport sur la commune déléguée de Plessala : salle multisports
- Halle sportive sur la commune déléguée du Gouray

# Le programme d'activités et séjour accessoire

L'équipe d'animation proposera aux enfants accueillis aux Frimousses durant l'été 2024, des activités qui tourneront autour du thème des

**Jeux  
Olympiques**

Chaque semaine transportera les enfants dans un univers sportif différent :

## Semaine du 8 au 12 juillet :

Les *sports de pleine nature* :

- des petits jeux nature,
- de l'accrobranches,
- une course d'orientation
- des Olympiades



## Semaine du 15 au 19 juillet :

L'*équitation* :

- bricolages
- grand jeu « cowboy indien shérif »
- stage équitation au centre équestre de Plémet
- sortie au Ranch de Calamity Jane (56)

## Semaine du 22 au 26 juillet :

Les *sports d'eau* :

- sortie à Aquaparc
- activité sponge ball
- sortie plage
- bataille navale géante
- olympiades maritime
- kayak au Pont Querra





### **Semaine du 29 juillet au 2 août :**

#### *L'athlétisme :*

- atelier cuisine « piste d'athlétisme »
- journée olympiades à la piste du Penthièvre (Lamballe)
- motricité
- jeu de piste

### **Semaine du 19 au 23 août :**

#### *Les sports de combat :*

- Initiation au judo, à la capoeira, au Kung Fu bâtons,
- activités manuelles diverses autour du judo
- séance de cinéma privée « Kung Fu Panda »



### **Semaine du 26 au 29 août :**

#### *Les sports d'intérieurs :*

- sortie à Jumpy St Brieuc
- sortie au bowling le strike
- initiation au mini basket et mini tennis
- gym – yoga
- activités de détente

### ***Le séjour accessoire :***

Un séjour accessoire à dominance sportive sera proposé à 16 enfants de 7 à 11 ans, fréquentant régulièrement l'accueil de loisirs estival.

Ce séjour aura lieu du lundi 22 au jeudi 25 juillet, sur la commune d'Allineuc.

Les activités principales de pleine nature et nautique seront assurées par des éducateurs sportifs : paddle, VTT, tir à l'arc et course d'orientation.

Des activités annexes seront proposées par les animateurs encadrant le séjour : randonnées, grands jeux et veillées.

Le groupe sera hébergé sous toiles de tentes, au camping municipal d'Allineuc.

# L'équipe pédagogique

Durant ces 6 semaines de vacances, l'équipe d'animation sera constituée de directeurs et animateurs diplômés et en cours de formation.

Les directeurs :

- du 8 au 19 juillet : Amélie Le Mounier (BEESAPT), Myriam Gambaretti (BAFD) et Emilie Meunier (stagiaire BAFD)
- du 22 au 26 juillet : Amélie Le Mounier, Emmanuelle Guelou (BPJEPS APT) et Emilie Meunier
- du 29 juillet au 2 août : Emmanuelle Guelou
- du 19 au 29 août : Amélie Le Mounier et Daniel Pêcheux (BAFD)

Les animateurs BAFA :

- Sofia Sousa E Silva
- Andréas Daboudet
- Franck Coudé : SB et chauffeur de car
- Tiphaine Treguier
- Audrey Haouissé
- Noah Kerphérique
- Lénaig Poilvert
- Colette Carro
- Melvyn Meunier

Les animateurs CAP Petite Enfance :

- Pauline Tressel
- Stéphanie Blot

Les animateurs en cours de formation BAFA :

- Marie Jaffrot (3 semaines)
- Zoé Caradeuc (3 semaines)
- Amyas Daboudet (3 semaines)
- Yanis Dahraoui (3 semaines)
- Rose Caradeuc (3 semaines)
- Jonathan Jean (3 semaines)
- Lucie Pennel (2 semaines)
- Youwain Guilchard (2 semaines)
- Albane Génissel (2 semaines) : chauffeur de car
- Maggy Rivero (2 semaines)

# Les intentions éducatives

Ce projet a été élaboré en équipe et se décline en 3 axes :

- Les intentions éducatives
  - Les objectifs
- Les moyens mis en œuvre

Intentions éducatives	Objectifs pédagogiques	Moyens
Favoriser la participation des enfants dans les activités de la vie quotidienne	Mettre en place un libre-service le midi à la cantine sous la surveillance et responsabilité des animateurs	Mise à disposition de chariots, tables avec des plats pour se servir, couverts...
	Amener l'enfant à se responsabiliser sur les différents moments de la vie quotidienne	Mise à disposition de lavettes, poubelles pour nettoyer et débarrasser les tables Groupe d'enfant pour préparer le goûter Affichages salle de sieste pour les petits
Favoriser la cohésion	L'équipe d'animation favorise la mixité sociale en s'assurant que chaque enfant trouve sa place au sein d'un groupe	Mélange des groupes Chorégraphie du mois
	Permettre à l'enfant de rencontrer d'autres publics	Accueils de loisirs, intervenants extérieurs
	Instaurer une bonne relation et une bonne communication entre les enfants, les animateurs, les familles	Temps de parole, Mise en place d'un blog alimenté quotidiennement Réunions d'équipe
	Elaborer des règles de vie	Jeux Affichages Dire bonjour, merci, au revoir, s'il te plaît, pardon...
Intérêt de l'enfant / communication	Apprendre à gérer ses émotions	Mettre à la disposition des enfants des outils pour s'exprimer Echanger oralement avec l'enfant
	Apprendre à communiquer	Mise en place des messages clairs Humilité / savoir reconnaître ses torts
	Instaurer une bonne relation entre les enfants, les familles et l'équipe d'animation	Transmission des informations aux familles Affichages de photos

# L'évaluation de l'accueil

L'évaluation permet de savoir si le projet a été réalisé, de contrôler si les objectifs définis ont été atteints. Le but de ce projet est de le faire évoluer au fur et à mesure dans le bon sens.

Quelques outils d'évaluation sont mis en place :

- Des réunions d'équipe quotidiennes afin de savoir ce qu'il faut améliorer, les points faibles/forts de l'accueil
- Des bilans avec les enfants sur des temps de goûters, durant des temps calmes
- Des échanges avec les parents en fin de journée, par mail ou par messages pour les enfants prenant le car le matin et le soir
- La participation des enfants sur les différentes activités proposées

Quelques questions auxquelles l'équipe d'animation répondront régulièrement et en fin de mois pour le bilan :

## **Concernant le projet :**

- Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?
- Le lien entre les activités, sorties proposées et le projet est-il cohérent ?
- Le projet est-il adapté au public accueilli ?

## **Concernant l'équipe d'animation :**

- Les tâches des animateurs ont bien été réparties ?
- La communication entre la direction et les animateurs a-t-elle été correctement établie ?
- Chaque animateur a pu trouver sa place au sein de l'équipe ?
- La relation avec les agents techniques a-t-elle été correctement établie ?
- Les intervenants extérieurs ont-ils été communicatifs envers l'équipe d'animation ?

## **Concernant le fonctionnement de l'accueil de loisirs :**

- Les moyens en matériels ont-ils été suffisants ?
- Comment s'est déroulée l'organisation de l'accueil ?
- Les horaires de l'accueil, des activités, des animateurs ont été respectés ?
- Bonne gestion du temps calme, de la sieste, du repas ?
- Temps de préparation utilisé pour les activités, les sorties ?

### **Concernant les enfants :**

- Les enfants ont-ils participé aux activités proposées ?
- Ont-ils eu d'autres idées ? Ont-elles été mises en place ?
- Activités adaptées à l'âge des enfants ?
- Leur rythme a-t-il été respecté ?
- Ont-ils donné leurs avis sur les activités ? Les sorties ?
- Les animateurs sont-ils à l'écoute des enfants et de leurs idées ?

### **Concernant les familles :**

- La communication avec les familles a-t-elle été bonne ?
- Les animateurs ont-ils échangés avec les familles ?
- La relation de confiance a-t-elle été établie correctement ?
- Les demandes des parents ont-elles été respectées ?

**Ces outils d'évaluation permettront à l'ensemble de l'équipe de se remettre en question sur les améliorations à apporter au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, de comparer les objectifs avec les résultats obtenus.**

